

« Le deuil et le recueillement de cette funèbre cérémonie sont l'expression vraie de la reconnaissance de tout ce pays; que les dignes descendants de cette famille l'acceptent! Héritiers des vertus de leur père, ils mériteront, comme lui, l'estime et l'affection de tous les habitants de Vaux. »

C. F.

M. DERVIEU DU VILLARS.

Dervieu du Villars (le chevalier), surnommé le Lafayette de Lyon, né en 1748, mort à Grigny (Rhône), le 21 décembre 1837. En 1780, et lorsqu'il n'était encore que capitaine au régiment de Bresse, M. Dervieu du Villars reçut la croix de Saint-Louis en récompense de son intrépidité dans le glorieux combat de la frégate de la *Belle-Poule* contre trois vaisseaux anglais. En 1789, il fut nommé commandant-général de la garde nationale de Lyon, et l'année suivante, il réunit à ces hautes fonctions celle de général de l'armée fédérée, organisée à Lyon. Voici le discours qu'il prononça, le 30 mai 1790, au haut du rocher, devant l'armée fédérée de Lyon :

« Quel spectacle pour la France de voir un si grand nombre de citoyens réunis par la fraternité, pour le maintien de la liberté et pour la cause commune de la patrie! Unis par les sentiments, votre zèle et votre patriotisme vous mettent à l'abri de tout danger. Soyons tous frères, et que les liens d'une même famille nous unissent à jamais. Faisons le serment sur l'autel de la liberté, devant l'Eternel, devant le Dieu des armées, de vivre libres ou mourir. Généreux Français, votre récompense est dans vos vertus : songez que votre bonheur et votre force ne dépendent que de votre union. En conséquence, rejetez de votre sein tout Français capable de fomenter parmi vous la discorde; ne donnez votre confiance qu'à des patriotes sans reproches, dont le mérite seul est d'être vertueux. Zélés défenseurs de la liberté française, que vos armes ne soient employées que pour la régénération de la France, contre les perturbateurs du repos public et les ennemis de votre liberté; éloignez de vous ces êtres infâmes qui, sous un masque de vérité, cachent la fausseté de leurs sentiments, et ne connaissent d'autre devoir que celui d'anéantir leur patrie. Citoyens réunis de toute la France, jurons en-